

_La note __ CFSA



Stagiaire Agathe Finas

04/2016

Le développement des systèmes anti-satellites, stratégie de compensation chinoise

Depuis les années 1950, l'espace est devenu l'un des terrains privilégiés de l'expression de la puissance étatique. Grâce au retrait américain du traité Anti-Balistic Missiles en 2001 qui interdit la mise en orbite de système antibalistique, les États-Unis ont réintroduit la question de l'arsenalisation de l'espace.

La reprise active de l'arsenalisation de l'espace

L'utilisation de l'espace est règlementée depuis 1967 par le Traité de l'espace. Celui-ci interdit la mise en orbite d'armes de destruction massive sans cependant interdire l'arsenalisation de l'espace. L'arsenalisation doit être différenciée de la militarisation. La militarisation est entendue comme l'utilisation pacifique de l'espace en soutien aux opérations militaires sur Terre (satellites militaire de télécommunication). Au contraire, l'arsenalisation désigne le déploiement en orbite ou sur Terre de véritables armes visant l'espace ou des cibles terrestres. Ce système recouvre deux réalités : l'utilisation d'armes anti-satellites (*ASAT*) qui vise à détruire ou à neutraliser momentanément un satellite¹ et la mise en orbite d'armes qui visent des objectifs terrestres².

Depuis 2006, la sanctuarisation de l'espace est devenue une priorité américaine avec l'adoption d'une politique d'arsenalisation. La République populaire de Chine (RPC), pourtant défenseur d'un traité visant à interdire l'arsenalisation de l'espace, a procédé, en janvier 2007, au tir d'un missile balistique *DF-31* afin de détruire un de ses propres satellites. Ce tir vise à prouver aux États-Unis la capacité chinoise en la matière et a été réitéré à de nombreuses reprises. Le dernier date de 2015.

La stratégie de compensation chinoise contre l'« aérodépendance » américaine

En tant qu'hégémon aérospatial, l'utilisation de satellites est l'un des fondements de la puissance américaine et représente donc une de ses grandes vulnérabilités.

La stratégie développée par la RPC est la recherche, non pas d'une parité mais bien d'une possibilité de « vaincre le supérieur par l'inférieur » selon la vision de l'Armée populaire de libération. En effet, l'utilisation de système anti-satellite leur permet de déstabiliser l'efficacité militaire américaine grâce à la mise en œuvre d'attaques peu coûteuses. La Chine, principale rivale des États-Unis, développe ainsi une stratégie de compensation afin de contrer la puissance américaine au travers de l'emploi d'armes anti-satellites. Outre cet intérêt, leur développement répond également à la nécessité d'impératifs technologiques³ qui pousse un État à investir dans des techniques de pointe afin de s'assurer que les armes dont il dispose aujourd'hui seront toujours efficaces demain.

L'utilisation de systèmes anti-missiles représente aujourd'hui un nouvel outil de dissuasion qui tend à favoriser une forte compétition entre les puissances spatiales.

Le développement de systèmes cinétiques, réelle menace pour les États-Unis?

Si le développement par la Chine de ce type de système est un risque pour les États-Unis, son utilisation reste cependant peu probable. En effet, les relations interétatiques extra-atmosphériques reposent sur les mêmes normes juridiques⁴ que le droit du recours à la force ce qui ouvre donc le droit à la légitime défense en cas d'attaque.

Cependant, d'autres possibilités existent telles que l'utilisation de systèmes de désinformation et d'interdiction comme le brouillage de signaux, les laser ou encore l'émission d'interférences contre les satellites. L'intérêt de ces modes d'emploi réside dans la capacité de faire passer l'attaque pour un phénomène naturel tel que l'émission d'ondes électromagnétiques ressemblant à celles produites par le soleil. Outre cet avantage, la difficulté d'identifier l'agresseur de l'attaque offre une certaine forme de sécurité. Ces systèmes ne sont pas nouveaux et la Chine, en 2006, a effectué un premier test laser afin d'aveugler un satellite espion américain. La crainte que la Chine puisse déployer largement ce type d'armes pour menacer la constellation des satellites américains est au cœur des préoccupations américaines.

La Chine ne s'est pas prononcée sur les raisons qui la poussent au développement de systèmes anti-satellite. Face à cette absence de stratégie déclaratoire, le gouvernement américain se doit de considérer tous les spectres de scénarios envisageables. Au regard des risques que représentent les débris spatiaux engendrés par la destruction de satellite, la France milite activement à la signature d'un code de conduite des activités extra-atmosphériques qui interdirait l'arsenalisation de l'espace.

Ces propos ne reflètent que l'opinion de l'auteur.

- 1 Stratégie du space control
- 2 Dite *space to earth*
- 3 Théorie développée par Barry Buzan, professeur de relations internationales, théoricien du complexe de sécurité régionale
- 4 De la Charte des Nations-Unies